

# **La gestion des activités :**

## **pratiques sociales, rôles interactionnels et actes de discours**

Marcel Burger

Université de Lausanne

LALDIM (Laboratoire d'analyse linguistique des discours médiatiques)

Université de Neuchâtel

Institut de Journalisme et Communication

<marcel.burger@unil.ch>

### **1. Introduction**

Cet article a pour objet la gestion des activités dans un genre médiatique courant : l'entretien télédiffusé de personnalités. Ces activités comportent trois dimensions en interrelation que nous définissons dans un premier temps : la dimension de la pratique sociale englobante, celle des rôles interactionnels ponctuellement endossés par les participants, et enfin la dimension des ressources langagières mobilisées et plus précisément des actes de discours accomplis.<sup>1</sup> Dans un deuxième temps, nous proposons une analyse de la gestion des entretiens à partir d'un corpus constitué d'extraits d'entretiens télévisés récents. L'intervieweur et son invité y négocient les activités en vue de définir leurs identités et concourir aux finalités et aux enjeux de l'interaction. Tous les extraits se caractérisent par un dysfonctionnement qui révèle, par le truchement des réactions des interactants, des schémas d'attentes sous-jacents à l'entretien.

Centrer son attention sur la gestion des activités c'est se situer à un niveau très général des phénomènes correspondant, grosso modo, au niveau du « contrat de communication » (Charaudeau 1997), du « cadre interactif » (Vion 1992), du « type d'activité » (Levinson 1992), de la « pratique sociale » (Van Dijk 1990), ou encore de la « transaction » (Trognon & Kostulski 1996), pour reprendre des notions équivalentes ou ressemblantes. Cependant, en tant qu'analyste du discours, nous portons une attention particulière au *détail* discursif des activités avec l'hypothèse

---

<sup>1</sup> Dans ce sens, nous succombons au travers dénoncé par Filliettaz (2004) qui regrette cette « prolifération des définitions et des étiquettes terminologiques » tout en admettant que celle-ci est peut-être inévitable au stade actuel de la réflexion sur les apports des théories de l'action, au sens large, à la problématique des discours.

que le niveau micro et langagier - celui des actes de discours - révèle au mieux le fonctionnement du niveau macro - celui des rôles interactionnels et des pratiques sociales.

### 1.1. Cadre théorique et données du problème

Au plan théorique, nous situons le propos dans une approche interactionniste-sociale en analyse des discours<sup>2</sup>, et plus précisément dans le cadre de l'approche modulaire développée dans et autour des travaux d'Eddy Roulet (Roulet *et al.* 2001 : 27ss.). Schématiquement, une telle approche insiste, à la suite des travaux de Goffman, sur « la détermination réciproque et continue des comportements des partenaires en présence » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 17). Ainsi, les discours résultent d'une co-construction sensible dans le cours même l'interaction (voir Ghiglione & Trognon 1993). Cependant, l'interaction elle-même est déterminée par des savoirs-faire intériorisés et supposés en partie partagés qui sont le produit de l'expérience interactionnelle et reflètent l'historicité des pratiques sociales (voir Fairclough 1995 ; Jacobs 1999). Ces savoir-faire offrent dès lors un accès aux *contrats* qui définissent les enjeux et les modes de participation de chacun (voir Charaudeau 1997 ; Heritage & Greatbatch 1991 ; Clayman 1991).

Dans le cadre général de l'interactionnisme-social, l'approche modulaire a pour objet la description de la complexité de l'organisation des discours. La méthodologie modulaire suppose de décomposer un discours en parties constitutives pour ensuite décrire la logique qui préside à sa recomposition. A ce titre, on fait l'hypothèse que le discours résulte de l'articulation de trois composantes (ou domaines de faits) : la composante linguistique pour les phénomènes lexicaux et syntaxique ; la composante textuelle pour la séquentialisation et la hiérarchisation des actes de discours ; et la composante situationnelle pour l'ancrage contextuel psychosocial.

Nous portons notre attention sur les liens entre ces deux dernières composantes car leur observation oblige de tenir compte des apports des théories de l'action à la problématique des discours. Le domaine textuel, parce qu'il concerne les modes de combinaisons d'actes en interventions et en échanges, suppose de considérer les apports de la théorie standard des actes de discours (Austin ; Searle : voir Kerbrat-Orecchioni 2001) et de la logique illocutoire (Vanderveken 1988, 1992 ; Ghiglione & Trognon 1993).

---

<sup>2</sup> Voir Bronckart (1997 : 2ss.), Van Dijk (1997 : 8ss.), Filliettaz (2002 : 27-55), Burger (2002 : chapitres 2 et 3).

Quant au domaine situationnel, il relève des activités sociales et des interactions, d'où le recours aux sociologies de l'interaction (Goffman 1983 ; Cicourel 1991 ; Quéré 1997), à la psychologie sociale (Potter 1994 ; Shotter & Gergen 1989), et aux approches sémio- et socio-discursives (Charaudeau 1997 ; Bronckart 1997).

Présentes dès l'origine des recherches genevoises, les observations portant sur le domaine textuel ont donné lieu à de nombreuses analyses et fait l'objet de développements récents intéressants. En revanche, le domaine situationnel constitué de l'articulation de la dimension interactionnelle, qui traite de la matérialité des situations de communication, et de la dimension référentielle, qui traite des structures actionnelles, demande à être mieux défini. En effet, l'accent a été mis sur les structures ancrées dans un *contexte local* (selon le terme de Van Dijk 1997), ou à proprement parler interactionnel (au sens très restreint de Goffman 1973) : comme par exemple, acheter ou commander un livre en librairie. Or, tout discours manifeste aussi un ancrage dans un *contexte global* (Van Dijk 1997), ou sociétal (Fairclough 1995) qui rend sensible des enjeux psycho-sociaux en-deçà ou au-delà des phénomènes transactionnels du contexte local, et configurent ce dernier : voir par exemple, comment la logique de regroupement éditorial contraint la diffusion et la disponibilité des livres et détermine par conséquent l'organisation des interactions en librairie.

## 1.2. Corpus

Le corpus des données analysées est constitué d'extraits récents d'entretiens médiatiques télévisés de personnalités. Ces interactions se caractérisent par la saillance d'un cadre d'entretien, c'est-à-dire d'une interaction en face à face entre un intervieweur et son invité, au détriment d'un cadre médiatique, c'est-à-dire une interaction en différé engageant un journaliste et, pour ce qui nous concerne, les téléspectateurs.

Dans notre corpus, le cadre d'entretien se construit toujours dans un lieu fermé, convivial et familial qui favorise un discours authentique, voire la confiance de l'invité. Par contre, le cadre médiatique par lequel l'entretien est rendu manifeste se trouve relégué au second plan du fait que le dispositif technologique propre à la télévision n'est pas montré (caméra, câbles, micros etc.) et que les participants regardent peu la caméra (ce qui serait une manière de se mettre en contact avec les téléspectateurs).

Tous les extraits analysés témoignent d'un malaise dans la gestion des activités. Il s'agit pour une part d'entretiens menés par des journalistes chevronnés et diffusés par la chaîne de service public suisse romande TSR2

en 1998 ; et pour une autre part, de faux entretiens menés la même année par l'humoriste français Raphaël Mezrahi, qui « piège » sciemment ses invités pour le compte de la chaîne privée française Canal Plus.

## **2. Pratiques sociales**

### 2.1. Activité et discours

On admet communément que les sciences du langage ont depuis presque trente ans opéré un *virage actionnel* (voir Vernant 1997 ; Filliettaz 2002). Le discours touche à la problématique de l'activité au moins sous trois aspects. Premièrement, le discours en soi est activité. Discourir, c'est accomplir des actes langagiers qui modifient les états du monde parce qu'ils déterminent la relation entre les interactants. Par exemple, promettre c'est s'engager à accomplir une action future pour le bénéfice de l'interlocuteur, ordonner c'est prétendre faire agir l'interlocuteur, etc. (voir Vanderveken 1988, 1992). Deuxièmement, le discours comme activité s'inscrit toujours dans une pratique sociale englobante dont il ne constitue qu'une des composantes. Par exemple, une consultation médicale active un contexte local qui comprend plusieurs étapes, notamment un entretien entre le médecin et le patient fondé principalement sur l'activité de discours, et une auscultation où l'activité de discours occupe la portion congrue (voir Goffman 1983 ; Vion 1992). Mais la consultation médicale active aussi un contexte global qui témoigne en quelque sorte de la « culture » de la santé propre à une société donnée. La co-gestion de la consultation dépend en effet aussi de paramètres comme le type d'établissement (cabinet privé, hôpital universitaire etc.) et le type de couverture d'assurance pour les patients (voir Fairclough 1995 ; Jacobs 1999)<sup>3</sup>. Enfin, troisièmement, on admet que le discours comme activité permet d'une manière générale de coordonner et de commenter les activités des contextes local et global. C'est dans et par le discours que les interactants négocient des images identitaires, qu'ils explicitent des raisons et des motifs personnels, et qu'ils définissent le contrat qui sous-tend leur participation réciproque à l'activité (voir Habermas 1993 ; Filliettaz 2002).

---

<sup>3</sup> A l'évidence, le système de la santé d'une société donnée est constitué d'un réseau de déterminations complexes. S'y trouvent comprises les activités des hôpitaux universitaires (ce qui suppose une gestion en rapport avec l'académie), les activités des médecins généralistes et des spécialistes, celles du service des assurances maladie et accident (impliquant la gestion de l'état et/ou d'organismes privés), mais aussi les activités des pharmaciens, de l'industrie pharmaceutique, de la recherche médicale, etc. Tous ces aspects structurent et expliquent l'ancrage d'une « consultation médicale » dans un contexte global.

En parallèle au *virage actionnel* des sciences du langage, on observe que les sciences sociales et cognitives ont opéré à leur tour un *virage linguistique* à peine plus tardif. Admettre que le discours sert la coordination des activités, c'est faire l'hypothèse que les représentations mentales en jeu dans la gestion des interactions ont un fondement discursif (voir Van Dijk 1990 ; Potter 1997), et que le format même des cognitions intègre une composante discursive (voir Harré & Gillett 1992). Cognitions et concepts transitent nécessairement par des formes discursives elles-mêmes ancrées dans des activités dites « situées » du fait de s'accomplir socialement (voir Quéré 1997 ; Filliettaz 2002). C'est pourquoi, la perception des réalités fait l'objet d'une construction conjointe et témoigne d'un fondement intersubjectif et social (voir Cicourel 1979, 1991 ; Shotter 1994). Pour Bronckart, cognition, activité et discours, bien que relevant de domaines de faits bien distincts, ont partie liée :

la notion générale d'activité désigne les organisations fonctionnelles des comportements des organismes vivants, au travers desquelles ces organismes ont accès au milieu environnant et sont susceptibles de s'en construire des éléments de représentation interne (ou de connaissance) (Bronckart 1997 : 30).

Parce qu'elle est accomplie collectivement, l'activité est structurée par une forme d'altérité. Ainsi, en son fondement même, l'agir individuel prend sens d'être ramené à des catégories trans-individuelles :

l'acteur ne prend pas seulement en considération des normes intériorisées ou une information accumulée. C'est l'apparence, le comportement et les réactions des autres dans des situations particulières qui lui suggèrent les catégories normatives qu'il doit utiliser (Cicourel 1979 : 38).

De ce fait, les interactants ont recours à des schèmes d'inférences propres à des types d'activité, c'est-à-dire des savoir-faire généraux : « inferential schematas » et « activity specific rules of inferences », dans les termes de Levinson (1992 : 69). Une triple dimension sociale, cognitive et discursive fonde l'activité en termes de « contrat » (Charaudeau 1997) ou d'« attentes » (Cicourel 1991). Dans cet ordre d'idées, une activité articule nécessairement des cognitions construisant un contexte local et des cognitions construisant un contexte global (Potter 1998).

A la suite de Van Dijk (1997), nous utilisons le terme de « pratique sociale » pour renvoyer aux activités accomplies par l'activation et l'articulation des contextes local et global.<sup>4</sup> Plus précisément, une pratique

---

<sup>4</sup> Les termes de « pratiques sociale » et d'« activité » sont concurrents. Le premier, issu de la littérature anglo-saxonne non conversationnaliste (Van Dijk 1997) intègre la composante du contexte global précité. Le second terme, même s'il est aussi adopté par Bronckart (1997) qui s'inspire des travaux de l'Ecole soviétique de Léontiev et

sociale engage conventionnellement des interactants en fonction des enjeux psycho-sociaux propres à ces contextes. Une pratique sociale peut se définir comme un cadre d'activité structuré par une orientation (un but), des moyens d'orientation, et des ressources langagières particulières.<sup>5</sup>

## 2.2. L'entretien médiatique comme pratique sociale complexe

Définir la pratique sociale de l'entretien via les paramètres précités revient, dans les termes de l'approche modulaire, à articuler des informations interactionnelles sur le type de relation interactive, et des informations référentielles sur la nature des buts de l'activité, des identités engagées et des genres de discours attendus. En fait, les entretiens médiatiques sont des interactions complexes du fait qu'elles articulent deux cadres d'activité distincts engageant des participants, des finalités et des ressources discursives différentes.<sup>6</sup>

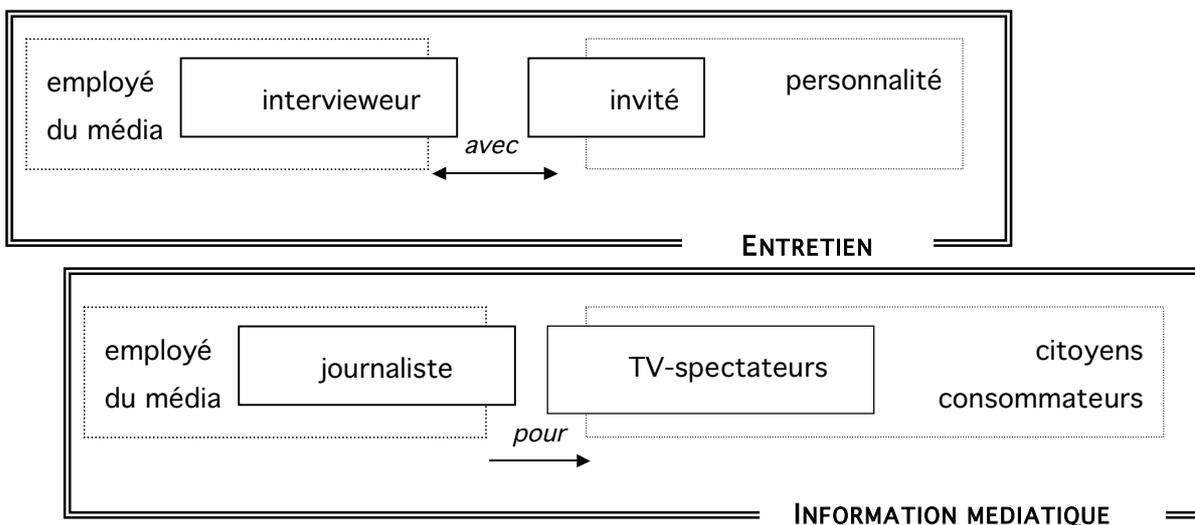


Figure 1 : l'entretien médiatique télévisé comme interaction complexe

Vygotsky, est issu de la littérature conversationnaliste et renvoie très souvent à la gestion du seul contexte local (voir Bange 1992 ; Kerbrat-Orecchioni 1990 ; Vion 1992).

<sup>5</sup> Nous rejoignons ainsi la définition que Levinson donne de la notion de « activity type » : « a fuzzy category whose focal members are goal-defined, socially constituted, bounded, events with constraints on participants, setting and so on, but above all on the kind of allowable contributions » (Levinson 1992 : 69).

<sup>6</sup> Jacobs (1999 : 22) propose le terme de « multiple activity » pour toute interaction articulant au moins deux cadres d'activité.

On peut distinguer en effet un cadre d'entretien à proprement parler et un cadre d'information médiatique, pour reprendre le terme de Charaudeau (1997). L'entretien constitue une interaction à fort « degré d'interactivité » (Kerbrat-Orecchioni 1998 : 55) entre deux participants dans une relation réciproque de face à face (voir les traits doublement fléchés sur le schéma). Au contraire, l'interaction médiatique est unilatérale puisque les téléspectateurs ne peuvent réagir en temps réel au discours journalistique (d'où le trait simplement fléché sur le schéma<sup>7</sup>).

### 2.3. L'articulation des cadres d'activité d'un entretien médiatique

Cela dit, les deux cadres d'activité d'un entretien médiatique ne se situent pas au même niveau. Même s'ils se construisent conjointement, on peut poser que le cadre d'entretien est au service du cadre médiatique qui l'exploite à son profit comme une modalité particulière d'informer les téléspectateurs.

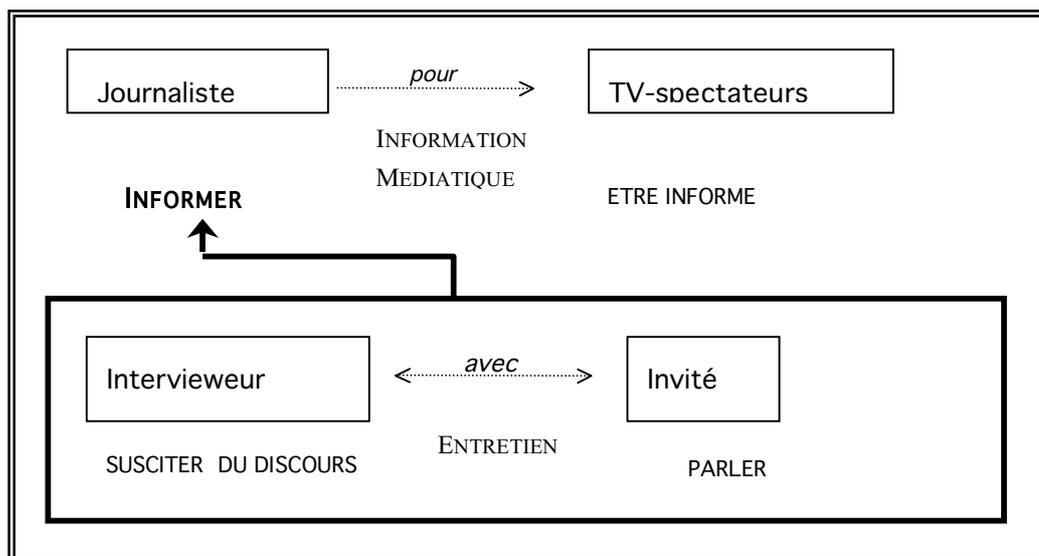


Figure 2 : l'articulation des cadres d'activité d'un entretien

Dans le cas des entretiens télévisés, le journaliste engagé dans le cadre médiatique se confond le plus souvent avec l'intervieweur engagé dans le cadre d'entretien. Ainsi, une même instance doit gérer dans le même temps des activités potentiellement contradictoires selon qu'elle s'adresse en tant qu'intervieweur à son invité ou en tant que journaliste aux téléspectateurs. Certains comportements de l'intervieweur-journaliste constituent la trace

<sup>7</sup> Voir la distinction que fait Jucker (1995 : 10) entre une relation de « talk with » et de « talk for ».

de l'activation du cadre médiatique alors que d'autres constituent des traces de l'activation du cadre d'entretien. On peut faire l'hypothèse que la sélection des thèmes et le choix des moments où synthétiser le propos relèvent du médiatique, tandis que poser des questions, relancer et écouter l'invité relèvent plus directement de l'entretien. En somme, l'intervieweur-journaliste *fait* tour à tour l'intervieweur et le journaliste en se situant principalement dans un cadre puis dans un autre, en relation tantôt avec son invité et tantôt avec les téléspectateurs, tout en étant matériellement impliqué à ces deux niveaux à la fois.<sup>8</sup>

#### 2.4. Contextes local et global de l'entretien médiatique

L'ensemble des comportements précités construisent un contexte local bien décrit dans la littérature interactionniste (voir en particulier Filliettaz 2002 : 25-55). Au plan local, un entretien engage un intervieweur et un invité. Le premier a pour tâche de faire parler librement le second. Il suscite le discours de l'invité qui saisit pleinement les occasions de s'exprimer. En vertu de cette finalité complémentaire (au sens de Watzlawick *et al.* 1972), l'entretien s'apparente à une conversation, c'est-à-dire une forme d'interaction peu régulée, tout en étant implicitement « calibré par une stratégie préalable, fondée sur un jeu de catégories destinées à *faire parler* l'interviewé » (Ghiglione & Trognon 1993 : 98). Parmi ces stratégies on peut relever par exemple les reprises littérales des paroles de l'invité qui fonctionnent comme des demandes indirectes de compléments d'information ou les assertions d'intervieweur qui s'interprètent presque obligatoirement comme une demande de parler adressée à l'invité.

En parallèle au contexte local, on peut faire l'hypothèse que l'historicité des activités d'entretien médiatique entraîne l'activation d'un contexte global manifestant notamment l'importance des identités sociales des participants. On peut considérer celles-ci à la suite de Goffman (1973, 1983) et de Shotter & Gergen (1989) comme des pré-requis à l'interaction. Dans le cas qui nous occupe, et sans entrer dans le détail, la participation de l'invité à un entretien se légitime par le fait d'être une personnalité publique dotée d'un certain capital symbolique. Quant à l'intervieweur, on lui suppose une identité sociale très générale d'employé d'un média. Si un

---

<sup>8</sup> Si nous portons notre attention sur l'intervieweur-journaliste, il est entendu que l'invité contribue aussi à la complexité de l'interaction. Comme le rappelle Laroche-Bouvy (1984 : 118), « dans le processus de l'interaction verbale médiatisée, l'interviewé et l'intervieweur doivent non seulement coopérer à la structuration de l'échange, mais à la fabrication d'un produit qui satisfasse le spectateur/auditeur, consommateur indispensable ».

animateur peut par conséquent fonctionner comme intervieweur, il semble cependant qu'un invité prestigieux impose que l'intervieweur soit un journaliste, c'est-à-dire un membre d'une catégorie socio-professionnelle qui légitime un ancrage dans la pratique des médias d'information.<sup>9</sup>

Compte tenu de ce qui précède, la construction du contexte global du cadre médiatique obéit à une logique complexe. L'animateur s'adresse à des téléspectateurs considérés sous un double aspect de citoyens et de clients consommateurs d'information. Historiquement, les médias ont toujours affirmé une mission civique qui légitime l'information : on cible des citoyens supposés s'intéresser à l'organisation et aux enjeux de la sphère publique, au sens de Habermas (voir Livingstone & Lunt 1994). A ce titre, l'information fait l'objet d'une sélection et d'une synthèse compte tenu de son caractère d'intérêt public, et cette double opération laisse des traces spécifiques en discours (voir Charaudeau 1997 ; Burger 2004, 2002b). Les médias sont cependant dans le même temps des entreprises engagées dans un marché de concurrence effrénée. Informer consiste alors aussi à cibler des clients consommateurs d'informations, notamment en rendant l'information attractive et racoleuse dans le but de fidéliser l'audience.

On peut faire l'hypothèse que l'entretien médiatique de personnalités se situe précisément au centre de la double préoccupation médiatique qui vient d'être évoquée : former des esprits citoyens tout en érigeant l'information en produit commercial. Comme l'invité est une personnalité connue dans l'espace public, les médias supposent son discours et sa présence incarnée sur un plateau de télévision digne d'intérêt pour les téléspectateurs. Bien entendu, l'invité lui-même prétend avoir des choses à apprendre aux téléspectateurs par le moyen de l'entretien. Dans le même temps, la reconnaissance publique de l'invité comporte un enjeu commercial. Les *personnalités* sont des acteurs sociaux dont la sphère privée est régulièrement exposée et exploitée par les médias qui offrent

---

<sup>9</sup> L'idée d'une pré-condition sociale à l'identité interactionnelle est très importante. Goffman a bien montré que les interactions se déroulent sur un fonds social englobant et qu'elles ont une influence parfois déterminante sur celui-ci : « chaque fois que l'acteur joue son rôle, il engage ces ensembles sociaux plus vastes que sont les équipes, les organisations etc. (...) les ruptures de représentation ont donc des conséquences à trois niveaux : celui de la personnalité, celui de l'interaction, et celui de la structure sociale » (Goffman 1973 : 230). Par exemple, un intervieweur qui pour une quelconque raison scandalise l'audience de téléspectateurs, engage non seulement son identité interactionnelle (intervieweur), mais aussi sa réputation de journaliste (identité sociale), et par conséquent également celle du média dont il est l'employé.

alors à leur audience des discours de confidences qui font de l'entretien un événement potentiellement spectaculaire.

### **3. Rôles interactionnels et actes de discours**

Par souci d'économie nous traitons ensemble la problématique des « rôles interactionnels » et des « actes de discours » par lesquels une pratique sociale – pour ce qui nous concerne, un entretien médiatique télédiffusé de personnalités – se réalise. En fait, l'intervieweur et son invité interagissent non pas en tant que tels, mais par le truchement des prises de rôles attendues définitives de leurs identités. A la suite de Goffman (1973 : 23), nous concevons la notion de « rôle » comme un « modèle d'action pré-établi que l'on développe durant une représentation et que l'on peut présenter ou utiliser en d'autres occasions ». Les rôles engagent ainsi les interactants *conventionnellement* car il s'agit d'une « sorte de programme culturel de nature cognitive destiné à faciliter la gestion d'un échange » (Vion 1992 : 35). Dans le même ordre d'idées, chaque rôle contribue à la construction des deux contextes, local et global. Dans le cas d'un entretien, agir en tant qu'intervieweur et ériger l'autre en invité consiste à endosser *ponctuellement* trois rôles complémentaires, comme sur la Figure 3<sup>10</sup> :

---

<sup>10</sup> Comme les concepts de « pratique », d'« activité », d'« acte de discours », celui de « rôle » fait l'objet de définitions multiples, pas toujours interchangeables. Ainsi, Charaudeau (1995 : 80-93) distingue-t-il des « rôles sociaux » et des « rôles langagiers », sans préciser la nature de leur ancrage contextuel (local ou global) et sans recourir au distinguo usuel en sociologie d'une identité stable (un « statut ») et d'une identité ponctuelle (un « rôle ») (voir Cicourel 1979). Quant à Filliettaz (2002 : 80-95), il propose le terme de « rôle praxéologique » qui a l'avantage d'articuler clairement l'agir et le langage, mais reconduit la confusion avec la notion de « statut ». La conception goffmanienne que nous adoptons porte au contraire essentiellement sur l'accomplissement ponctuel mais systématique, dans le contexte local, d'actions légitimées par des « statuts » (voir Burger 2002b, 2000, pour une discussion).

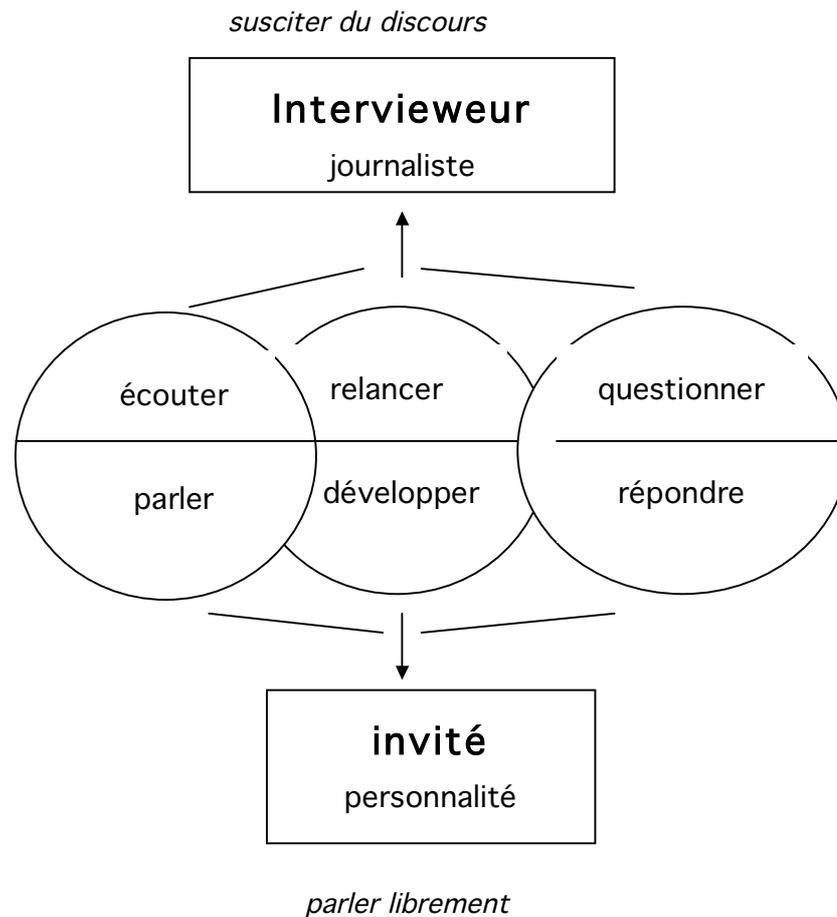


Figure 3 : les rôles interactionnels d'un entretien médiatique

- *Ecouter-parler*. Ainsi, très globalement, l'intervieweur *écoute* son invité qui est supposé pour sa part occuper le terrain interactionnel en *parlant*. On peut poser que ces rôles élémentaires témoignent d'un rééquilibrage, au plan de l'interaction, du rapport de place institutionnel où l'invité semble dépendant des initiatives de l'intervieweur. Une prise de rôle malheureuse à ce niveau bloque la construction du cadre d'entretien.
- *Questionner-répondre*. On conçoit que la finalité de l'intervieweur (i.e. *susciter du discours*), favorise le fait de *questionner* l'invité. Des ressources discursives variées permettent de réaliser ce rôle. On peut en effet questionner en posant une question ouverte ou fermée, mais aussi en formulant une simple assertion. A ce titre, les reprises littérales des paroles de l'invité fonctionnent comme des demandes indirectes de compléments d'information. C'est précisément le comportement de *réponse* de l'invité qui permet d'assigner une valeur générale de *demande de parler* au discours de l'intervieweur.

- *Relancer-développer*. Dans le même ordre d'idées, les finalités complémentaires de l'entretien supposent aussi que l'intervieweur *relance* son invité lorsque ce dernier peine à s'engager dans la relation. A ce titre, la relance manifeste l'ancrage de l'entretien dans le cadre d'activité médiatique. Elle dépend souvent du fait que l'intervieweur juge le propos de l'invité trop peu clair pour les téléspectateurs. Cependant, la relance témoigne parfois de l'attractivité du discours de l'invité que l'intervieweur alors cherche à exploiter. Dans les deux cas, l'invité est contraint de *développer* son propos en précisant un aspect particulier. Pour relancer, l'intervieweur dispose d'actes de discours variés, notamment la reformulation d'une question, la reprise littérale d'un élément du discours de l'invité, ou encore l'ouverture d'un échange méta-communicationnel de demande de complément d'information.

### 3.1. Défauts d'entretiens

L'entretien médiatique se co-construit sur la base de ces prises de rôle. Ainsi, les malentendus interactionnels sont relatifs à des rôles defectueux, indus ou encore inversés. Les extraits ci-dessous illustrent chacun de ces cas de figure : les deux premiers portent sur les rôles d'écouter et parler, les deux suivants portent sur le couple de rôles questionner-répondre d'une part et relancer-développer d'autre part.

#### 3.1.1. Rôle « écouter »

Le premier extrait est tiré du début d'un entretien entre le faux-journaliste Hughes Delatte et l'acteur français André Dussolier connu pour son caractère affable et coopératif (Canal +, décembre 1998).<sup>11</sup>

- 1 Delatte vous qui travaillez pour éviter la déprime comme chacun le sait { oui } vous vous attaquez à une pièce de Bergman avec Nicole Garcia { oui } vous êtes maso
- 4 Dussolier non (...) pas du tout [profonde inspiration] c'est au contraire la possibilité
- 5 Delatte merci [geste de la main pour signifier "stop"]
- 6 Dussolier [rires] non mais (..) non attendez je vous donne quelques explications (...)

A l'évidence, en remerciant son invité (ligne 5) l'intervieweur estime pouvoir clore l'échange une fois énoncées des informations minimales. Au

---

<sup>11</sup> Les conventions de transcription sont les suivantes : (.), (..) ou (...) indiquent les pauses courtes ; les soulignements indiquent des chevauchements de paroles ; les annotations entre crochets droits informent des réalités non verbales. Enfin, les numéros dans la marge renvoient simplement aux lignes du texte retranscrit.

contraire, pour l'invité, répondre par « non » à la question posée ne constitue qu'un préliminaire au développement d'un discours explicatif. Donc, refuser d'*écouter* son invité, c'est nier la prétention de ce dernier à endosser le rôle élémentaire de *parler*. En fait, on observe que l'identité d'invité est d'emblée mise à mal par un sous-entendu, puis par la question même de l'intervieweur. Les enchaînements manifestent en effet que les deux contenus « travailler à éviter la déprime » et « s'attaquer à une pièce de Bergman avec Nicole Garcia » sont interprétés comme contradictoires. Dès lors, la question indirecte de la ligne 3 (« vous êtes maso ») communique une image globalement négative de l'invité qui pourtant l'accepte.

Cet extrait oppose ainsi un intervieweur particulièrement malveillant à un invité particulièrement bienveillant. En fait, les deux activités sont mal gérées : se montrer sans égards pour son invité constitue un défaut d'entretien. De même, énoncer des assertions au contenu sensible pour la face de l'invité, c'est l'exposer exagérément aux téléspectateurs. A ce titre, les assertions activent un cadre médiatique où elles sont à la charge du journaliste (les informations de type biographiques sont en effet redondantes pour l'invité et ciblent par là même les téléspectateurs). D'une manière générale, l'entretien est *dévalué* sans qu'on en récupère quelque bénéfice au plan médiatique.

### 3.1.2. Rôle « parler »

Le second extrait relève du cas de figure inverse. Il s'agit d'un entretien où l'invité ne parle pas, mais active cependant un cadre médiatique performant. Il est tiré du début d'un entretien entre un journaliste suisse romand connu, Pierre Stücki, et Daniel Vasella, le grand patron de la multinationale Novartis (TSR2, décembre 1998, série les « Grands entretiens »).

- 1 Stücki il y a deux ans (.) quand vous avez été pressenti (.) pour prendre la direction du paquebot Novartis (.) très sincèrement (.) est-ce qu'il y a eu un moment d'hésitation de recul
- 4 Vasella non [silence 3,5 sec. et sourire de Daniel Vasella]
- 5 Stücki vous n'avez pas été effrayé par l'ampleur de la tâche (..) de ce qu'impliquait une fusion aussi titanesque
- 7 Vasella non [silence 2,5 sec. et sourire de Daniel Vasella]

Manifestement, l'invité ne ressent pas le besoin de parler même après une relance. On peut faire l'hypothèse que sa réponse minimale (le double « non » des lignes 4 et 7) constitue même une réplique adéquate. En

d'autres termes, la fragilité du cadre d'entretien a pour corollaire un renforcement du cadre médiatique, parce que l'effacement de la dimension verbale – qui est propre à l'entretien – se fait au profit de l'affirmation de la dimension visuelle, c'est-à-dire de la spécificité médiatique de l'interaction. En quelque sorte, Vasella, l'invité d'entretien s'adresse directement aux téléspectateurs sans la médiation usuelle de l'intervieweur-journaliste.

De fait, l'intervieweur accepte, voire recherche cette inversion des rôles. En effet, on observe d'abord que la question et sa relance admettent une réponse en « oui-non ». On observe ensuite que la question et la relance construisent un invité exceptionnel par le biais de traits identitaires connotés positivement : Vasella est celui « qui a pris la direction du paquebot Novartis » (ligne 1) et qui gère raisonnablement « une fusion aussi titanesque » (ligne 6). Ainsi, en évoquant l'imaginaire de la démesure, l'intervieweur du cadre d'entretien active le journaliste du cadre médiatique. On peut faire l'hypothèse qu'il cherche à captiver les téléspectateurs en pariant sur l'activation de l'identité de l'invité dans le contexte global (à savoir que Vasella est une personnalité de l'espace public). Dans le même ordre d'idées, il parie sans doute aussi sur une réaction discursive spectaculaire de son invité dans le contexte local.

Une forte mise en évidence de la relation entre un journaliste et les téléspectateurs empêche la construction de la relation entre un intervieweur et son invité. Dans notre extrait, les assertions à contenu spectaculaire et les questions fermées étayent l'hypothèse que le discours d'intervieweur est dominé par un discours journalistique. Par son comportement, l'intervieweur s'exclut donc lui-même du cadre d'entretien tout en préformant un invité attractif au niveau médiatique. Au lieu de *parler* dans le cadre d'entretien, l'invité se *montre* alors dans le cadre médiatique et confirme en acte, par son double « non » appuyé d'un sourire, une identité de battant dite en mots par l'intervieweur.

### 3.1.3. Rôle « questionner »

Il revient au journaliste-intervieweur de déterminer par ses questions la construction de l'invité en tant que tel, c'est-à-dire à la fois comme une instance s'exprimant librement dans le cadre d'entretien et comme une instance produisant un discours attractif pour les téléspectateurs dans le cadre médiatique. L'extrait ci-dessous, tiré à nouveau des faux-entretiens de Raphaël Mezrahi, révèle une co-construction impossible de l'invité à cause d'un rôle de « questionneur » mal endossé. Il s'agit du premier échange de l'entretien qui engage le faux journaliste Hughes Delatte à

Jean-Pierre Papin, ancien footballeur vedette français (Canal+, décembre 1998).

- |   |         |   |
|---|---------|---|
| 1 | Delatte | alors Jean-Pierre Papin bonjour   |
| 2 | Papin   | bonjour   |
| 3 | Delatte | heu heu heu vous êtes jeune (.) sportif (.) riche (.) célèbre (.) père de famille (..) que manque-t-il à votre palmarès |
| 5 | Papin   | pas grand chose   |
| 6 | Delatte | Venise peut-être  |
| 7 | Papin   | ah j'suis déjà allé [sourire]   |
| 8 | Delatte | vous êtes déjà allé (.) ouais (...) [silence]   |

En dépit d'une complétude au niveau structurel, l'échange est dysfonctionnel au niveau des deux cadres d'activité. La perplexité mutuelle des participants atteste d'un raté, et la faute en revient sans doute à l'apprenti journaliste qui ne sait pas endosser un rôle de questionneur pertinent, c'est-à-dire permettant un rôle corrélatif de l'invité. On observe que les assertions préalables à la question : « vous êtes jeune, sportif, riche, célèbre, père de famille » (lignes 3-4) activent le cadre médiatique du fait d'être redondantes pour l'invité. Mais la parole médiatique s'essouffle parce que peu informative (les contenus sont bien trop généraux) et peu attractive (les contenus ne caractérisent pas un invité d'exception).

Plus précisément, on ne saisit pas la cohérence d'un ensemble où se mêlent des traits positifs pour le sens commun (par exemple, « être riche et célèbre ») et d'autres comme « être sportif » et « père de famille » qui sont plus difficiles à situer sur une même échelle. Quant à la question proprement dite : « que manque-t-il à votre palmarès » (ligne 4), elle est malhabile du fait de reposer sur un présupposé a priori anodin (« il vous manque quelque chose »), mais qui est potentiellement négatif compte tenu de la difficulté à interpréter ce qui précède. En tout cas, la réponse hésitante de l'invité : « pas grand chose » (ligne 5), semble accréditer cette hypothèse.

La relance est du même acabit, puisque c'est un autre lieu commun qu'on propose (« Venise peut-être »). L'invité ne peut que le décliner avant la clôture de l'échange. En somme, un cadre d'entretien minimal est construit par des prises de rôles attendues. Mais l'entretien proprement dit ne démarre pas du fait que le propos tenu active un cadre médiatique incertain où il ne trouve aucune pertinence.

### 3.1.4. Rôles « relancer » et « développer »

Lorsque l'entretien paraît bloqué du fait d'un questionnement malhabile comme ci-dessus ou d'un comportement de réponse minimal, deux prises de rôles s'offrent aux interactants : *relancer* et *développer*. Comme ces rôles manifestent en soi un dysfonctionnement interactionnel qu'ils servent à réduire, il n'est pas toujours aisés de les endosser. Considérons la retranscription d'un extrait d'entretien de François Daulte, un homme de Lettres suisse, par Bertil Galland, un journaliste et éditeur bien connu du monde de la culture en suisse romande. Il s'agit du premier échange entre l'intervieweur et l'invité après une présentation de l'invité par le journaliste (TSR2, décembre 1998, série les « Grands entretiens »).

- 1 Galland qu'en est-il de la France
- 2 Daulte je n'ai pas voulu choisir (.) entre la Suisse (.) pays de mon père et la France pays de ma mère
- 4 Galland donc vous n'avez jamais acquis la la nationalité française
- 5 Daulte je n'ai jamais acquis la nationalité française (..) que j'aurais pu faire évidemment très facilement
- 7 Galland membre de l'institut heu (..) associé heu (.) ayant (.) votre maison d'édition à la fois à Lausanne et à Paris (.) vous êtes toujours resté avec le passeport suisse (..)
- 10 Daulte je suis toujours resté avec le passeport suisse
- 11 Galland mais quel attachement à la France (.)
- 12 Daulte mais quel attachement à la France et (...) finalement (.) heu (.) ma vocation (..) et je mesure mes termes (..) est née certainement à Montpellier (.) où très souvent je passais les vacances de Pâques ou les vacances d'été chez ma grand-mère avant la dernière guerre [...]

Cet extrait révèle une attention et un respect mutuel exagérés de la part de l'intervieweur et de son invité. La relation d'entretien se construit dès lors au détriment de la relation d'information médiatique. Autrement dit, la pertinence du propos pour les téléspectateurs, qui constitue l'assise d'un cadre médiatique, ne constitue pas une contrainte majeure pour l'intervieweur et l'invité. Ce dernier répond de manière insatisfaisante à trois relances du premier (lignes 4, 7, 11) avant de développer le propos avec un récit de vie (lignes 12-15).

Faire l'intervieweur (plutôt que le journaliste) c'est solliciter l'invité sur un mode peu contraignant en favorisant la finalité *parler librement*. C'est le cas ici : les demandes d'intervieweur sont peu dirigées (« qu'en est-il de la France », ligne 1), ou implicites (« vous êtes toujours resté avec le passeport suisse », ligne 9). En somme, l'intervieweur laisse une grande

latitude thématique et tout son temps à l'invité. Et cette sorte d'altruisme interactionnel a pour effet de ralentir l'entretien.

Les réactions de l'invité renforcent cet état de choses. Elles affermissent le cadre d'entretien et elles fragilisent le cadre médiatique activé en parallèle. L'invité est excessivement réservé, au point que l'intervieweur conclut même le discours à sa place (voir les lignes 7-9). Plus généralement, l'invité semble atteint de ce que j'ai appelé ailleurs le *syndrome du perroquet* (Burger 2002b). On observe en effet qu'au début de chacun de ses tours de parole, il reprend littéralement tant le contenu que le contour prosodique du dernier fragment de discours énoncé par son interlocuteur. Ces véritables échos énonciatifs ont pour effet de marquer exagérément les contours de la relation d'entretien et de sous-marquer le cadre médiatique par une faible progression de l'information rendant le discours peu attractif pour les téléspectateurs.

Lorsque les interactants se focalisent sur une relation d'entretien, ils empêchent la co-construction d'une instance *informatrice* dans le cadre médiatique. C'est le plus souvent le journaliste qui endosse cette identité en dirigeant l'entretien par différents procédés, par exemple en sélectionnant les thèmes du discours, en reformulant certains contenus, ou en synthétisant le propos en fin d'échange pour les téléspectateurs. Or, c'est précisément cette dimension « journalistique » qui fait défaut ici.

#### **4. Conclusion**

Prenant appui sur un corpus d'entretiens médiatiques télédiffusés de personnalités, cet article propose une conception des activités situées comme « pratiques sociales ». Une pratique sociale se définit comme l'articulation d'activités construisant un contexte local, à proprement parler interactionnel, et un contexte global sensible aux déterminations macro-sociales. Les « rôles interactionnels » et les « actes de discours » accomplis à ces deux niveaux constituent les révélateurs d'une pratique sociale.

A ce titre, l'entretien médiatique est une pratique sociale complexe. On observe en effet la construction de deux cadres d'activité dans lesquels des participants distincts se trouvent engagés par des finalités et avec des ressources discursives différentes. Plus précisément, l'entretien médiatique est le résultat d'une co-construction négociée où les rôles interactionnels et les actes de discours sont essentiels. En effet, l'intervieweur, l'invité et le journaliste se définissent en tant que tels en endossant des rôles attendus (comme par exemple questionner-répondre, ou relancer-développer) et en accomplissant préférentiellement certains types d'actes de discours. Appréhendés à un niveau micro, ces derniers constituent une ressource

fondamentale pour expliquer, justifier, expliciter etc. non seulement les rôles endossés au plan local, mais aussi les enjeux et les déterminations globaux.

Comme ils sont attendus et constituent dès lors un savoir intériorisé, les rôles interactionnels et les actes de discours témoignent tout à la fois de la dimension sociale et de la dimension cognitive des activités. Les extraits d'entretien analysés ont été choisis à cause d'un défaut manifeste dans la co-gestion. C'est ce caractère défectueux qui permet d'esquisser l'historicité d'une pratique sociale et plus précisément comment les contextes local et global s'interpénètrent pour contribuer à la routinisation des interactions.

### **Références bibliographiques**

- BANGE P. (1992), *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Hatier.
- BRONCKART J.-P. (1997), *Activité langagière, textes et discours*, Paris, Delachaux & Niestlé.
- BURGER M. (2000), « Scènes d'actions radiophoniques et prises de rôles : informer, débattre, divertir », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 7, 179-196.
- BURGER M. (2002a), *Les manifestes : paroles de combat. De Marx à Breton*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- BURGER M. (2002b), « Identities at Stake in Social Interaction : the case of Media Interviews », *Studies in Communication Sciences*, vol. 2/2, 1-20.
- BURGER M. (2004), « The Function of the Discourse of the Host in a TV Talk Show », in C.A.M. Gouveia, M.C. Silvestre & L. Azuaga (éds.), *Discourse, Communication and the Enterprise : Linguistic Perspectives*, Lisbon, Ulices, 345-358.
- BURGER M. & FILLIETTAZ L. (2002), « Media interviews : an intersection of multiple social practices », in Ch. Candlin (éd.), *Research and Practice in Professional Discourse*, Hong Kong, City University of Hong Kong Press, 567-588.
- CHARAUDEAU P. (1995), « Rôles sociaux et rôle langagiers », in D. Véronique & R. Vion (éds.), *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 79-96.
- CHARAUDEAU P. (1997), *Le discours d'information médiatique*, Paris, Nathan.
- CICOUREL A. (1979), *La sociologie cognitive*, Paris, PUF.
- CICOUREL A. (1991), « Semantics, Pragmatics, and Situated Meaning », in J. Verschueren (éd.), *Pragmatics at Issues*, vol 1, 37-66.
- CLAYMAN S.E. (1991), « News interviews opening : aspects of sequential organization », in P. Scannel (éd.), *Broadcast Talk*, 48-75.

- DIJK VAN T.A. (1990), « Social cognition and discourse », in H. Giles & P.W. Robinson (éds), *Handbook of language and social psychology*, Chichester, Wiley & Sons, 163-186.
- DIJK VAN T.A. (1997), « Discourse as Interaction in Society », in T.A. Van Dijk. (éd.), *Discourse as Social Interaction*, Londres, Sage, 1-37.
- FAIRCLOUGH N. (1995), *Discourse and Social Change*, Cambridge, Polity Press.
- FILLIETTAZ L. (2002), *La parole en action. Eléments de pragmatique psycho-sociale*, Québec, Editions Nota bene.
- FILLIETTAZ L. (2004), « Une sémiologie de l'agir au service de l'analyse des textes procéduraux », in J.-P. Bronckart *et al.*, *Agir et discours en situation de travail*, Cahiers de la section des sciences de l'éducation 103, Université de Genève, 147-184.
- GHIGLIONE R. & TROGNON A. (1993), *Où va la pragmatique. De la pragmatique à la psychologie sociale*, Paris, Presses universitaires de Grenoble, 91-152.
- GOFFMAN E.(1973), *La mise en scène de la vie quotidienne*, t.1, Paris, Minit.
- GOFFMAN E. (1983), « The Interaction Order », *American Sociological Review* 48, 1-17.
- HABERMAS J. (1993), « Actions, actes de parole, interactions médiatisées par le langage et monde vécu », in *La pensée postmétaphysique. Essais philosophiques*, Paris, Colin, 67-104.
- HARRE R. & GILLET G. (1994), *The Discursive Mind*, Londres, Sage.
- HERITAGE J. & GREATBATCH D. (1991), « On the Institutional Character of Institutional Talk : case of News Interviews », in D. Boden & D.H. Zimmerman (éds), *Talk and Social Structure*, Cambridge, Polity Press, 94-137.
- JACOBS G. (1999), *Preformulating the News*, Amsterdam, Benjamins Publishing Company.
- JUCKER A.H. (1995), « Mass Media », in J. Verschueren, J.-O. Ostman & J. Blommaert (éds), *Handbook of Pragmatics 1995*, Amsterdam, John Benjamins, 1-14.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1990), *Les interactions verbales*, t.1, Paris, Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1998), « La notion d'interaction en linguistique : origines, apports, bilan », *Langue française* 117, 51-67.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (2001), *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan.
- LAROCHE-BOUVY D. (1984), « L'interview radiophonique : le modèle de José Artur », in P. Charaudeau *et al.*, *Aspects du discours radiophonique*, Paris, Didier Erudition, 116-130.
- LEVINSON S. (1992), « Activity Types and Language », in P. Drew & J. Heritage (éds), *Talk at Work*, Cambridge, Cambridge University Press, 66-100.
- LIVINGSTONE S. & LUNT P. (1994), *Talk on Television. Audience Participation and Public Debates*, Londres, Routledge.
- QUÉRÉ L. (1997), « La situation toujours négligée », *Réseaux* 85, Paris, CNET, 165-192.
- POTTER J. (1998), « Cognition as Context (Whose Cognition ?) », *Research on Language and Social Interaction* 31/1, 29-44.

- ROULET E., FILLIETTAZ L. & GROBET A. (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Lang.
- SCANNELL P. (1991), *Broadcast Talk*, Londres, Sage.
- SEARLE J.R. (1972), *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann.
- SHOTTER J. (1994), *Conversational Realities*, Londres, Sage.
- SHOTTER J. & GERGEN K. (1989), *Texts of Identity*, Londres, Sage.
- TROGNON A. & KOSTULSKI K. (1996), « L'analyse de l'interaction en psychologie des groupes : économie interne et dynamique des phénomènes groupaux », *Connexions* 68, Erès, 73-115.
- VANDERVEKEN D. (1988), *Les actes de discours*, Bruxelles, Mardaga.
- VANDERVEKEN D. (1992), « La théorie des actes de discours et l'analyse de la conversation », *Cahiers de Linguistique Française* 13, 9-61.
- VERNANT D. (1997), *Du Discours à l'action*, Paris, PUF.
- VION R. (1992), *La communication verbale*, Paris, Hatier.
- WATZLAWICK P., HELMICK BEAVIN J. & JACKSON D.D. (1972), *Une logique de la communication*, Paris, Seuil.